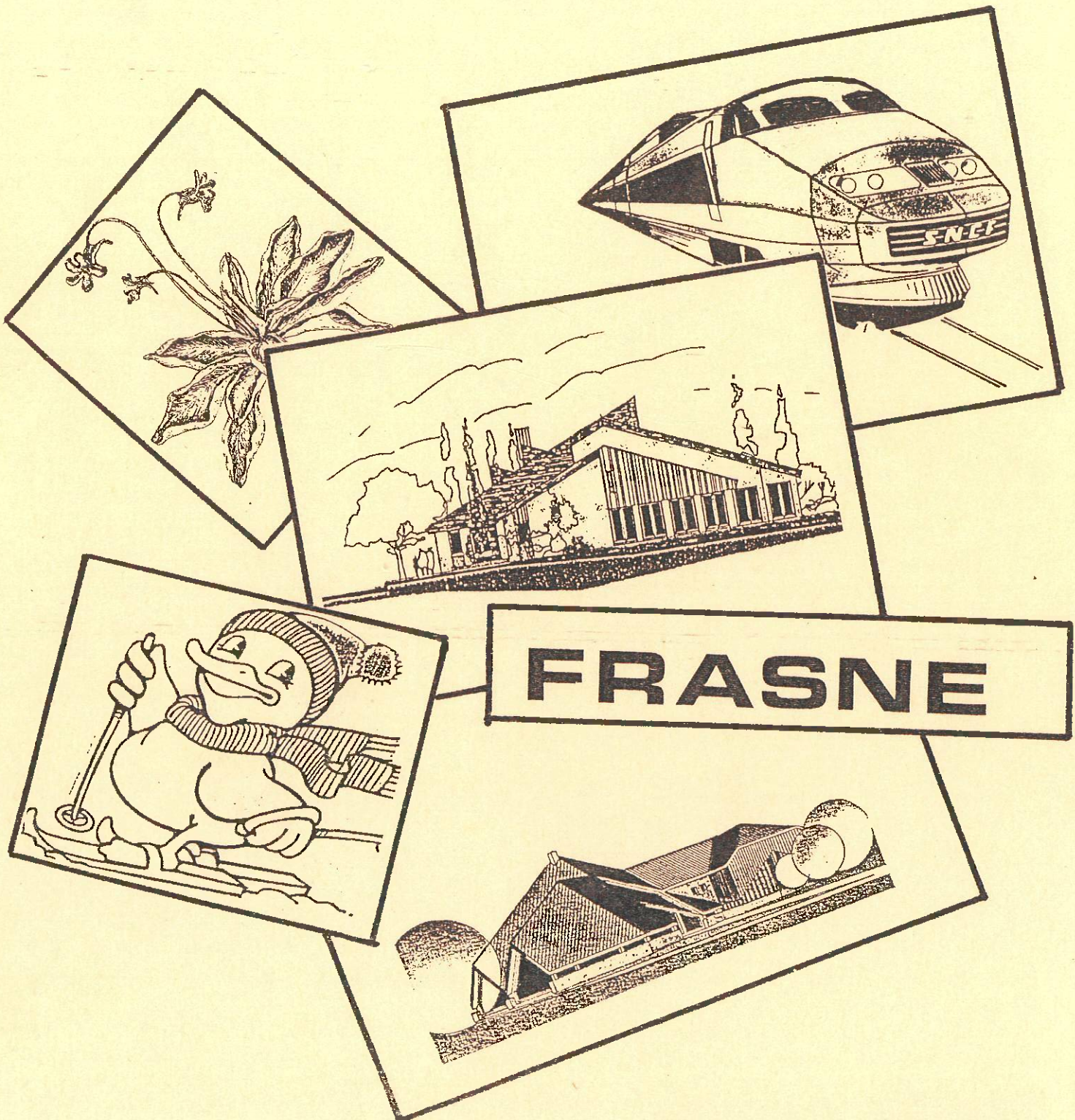


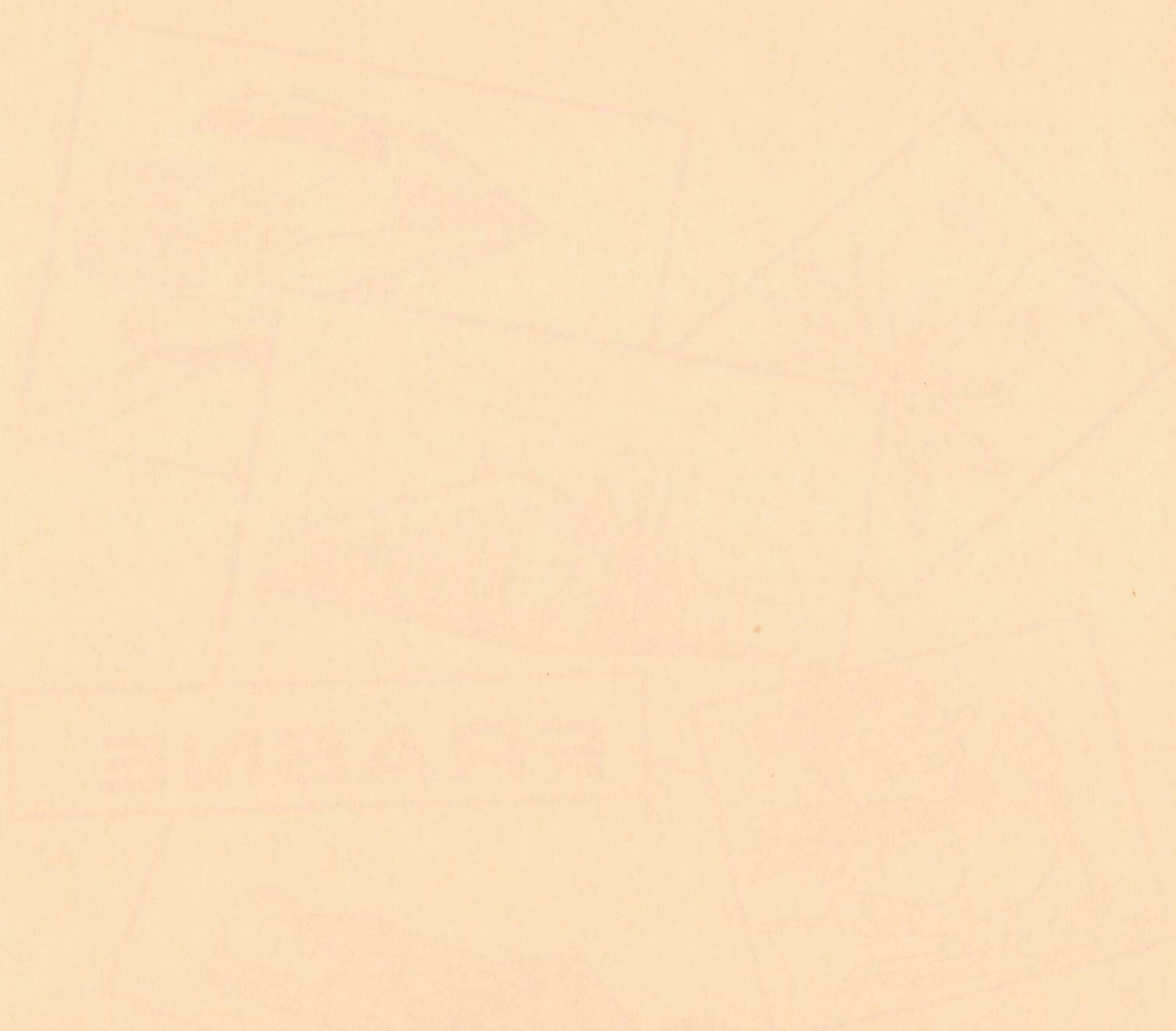
BULLETIN MUNICIPAL



FRASNE

FEVRIER 1989

MUNICIPAL



Il y a 18 ans, j'étais associé à l'équipe municipale qui prenait l'initiative de vous rendre compte et de vous informer sur son action, sa gestion, ses projets dans un bulletin Municipal adressé aux familles.

C'était une première qui fut renouvelée chaque année et même reprise par de nombreuses collectivités.

Aujourd'hui, vous trouverez, dans ce bulletin les résultats de la gestion de l'année écoulée et un résumé des principales réalisations effectuées au cours de ce mandat municipal qui s'achève.

Je ne commenterai pas en détail les investissements intervenus dans le courant de l'année. Ils sont nombreux et mentionnés dans les pages suivantes, mais il faut cependant retenir le montant des six derniers budgets. Il est de l'ordre de trois milliards 600 Millions de Centimes = deux pour l'investissement, le solde pour le fonctionnement. Ces chiffres traduisent l'importance des travaux réalisés et reflètent le dynamisme de l'équipe municipale au cours de ces six dernières années.

Parmi ces réalisations, la plus importante et souvent la plus contestée (par manque d'information) a été la construction du centre d'accueil.

Aujourd'hui, il est important que la population en connaisse exactement son coût.

The first thing I noticed when I stepped
out of the plane was the fresh air. It felt like a
new world. The landscape was beautiful, with rolling
hills and a clear blue sky. I had heard that the
country was amazing, and now I knew why. The
people were friendly and welcoming. I had heard
that the food was delicious, and now I knew why.
The weather was perfect. It was just what I needed.
I had heard that the country was safe, and now I
knew why. The people were friendly and welcoming.
I had heard that the food was delicious, and now I
knew why. The weather was perfect. It was just
what I needed. I had heard that the country was
safe, and now I knew why. The people were
friendly and welcoming. I had heard that the
food was delicious, and now I knew why. The
weather was perfect. It was just what I needed.

Vous le trouverez dans ces pages, mais retenez que la participation financière de la commune s'est élevée à trois millions sept cent mille francs. Son financement a été réalisé sur fonds libres et par emprunt dont les annuités sont remboursées par l'U.F.C.V. gestionnaire.

Cet investissement équilibré en recette n'a eu aucune répercussion à ce jour sur les impôts locaux. Le bilan financier de la Commune de Frasne en cette fin de mandat se traduit par un excédent de 221 Millions de centimes auquel il faut ajouter la vente de la gendarmerie non comptabilisée pour un montant de 25 Millions. Ces chiffres expriment l'excellente situation financière de notre commune aujourd'hui. Et, dans sa dernière séance, au vu des résultats financiers, le conseil a décidé de rembourser par anticipation le prêt-relais de la T.V.A., soit 100 Millions de centimes.

Il est bon de préciser que la pression fiscale de notre C^m se situe au-dessous de la moyenne départementale et que notre dette correspond à 18% dans les produits de fonctionnement, alors que la moyenne départementale dépasse 25%.

Les taxes directes sont de l'ordre de 4.75% pour les propriétés bâties contre 9.08%... De 10.21% pour le non-bâti contre 16.58%. La taxe d'habitation 4.85% contre 5.31% et la taxe professionnelle 2.58% contre 6.38% "moyenne départementale". Notre dette en capital début 1983 s'élevait à 450 Millions de centimes. A fin 1988 elle est de 592 Millions.

Ces chiffres sont le résultat d'une gestion rigoureuse à mettre à l'actif de l'équipe Municipale.

Cette bonne situation financière permettra à la nouvelle équipe de lancer d'autres projets ou de réaliser le foyer logement pour personnes âgées, dont les grandes lignes et les objectifs sont arrêtés.

Personnellement, au terme de 18 années consacrées à la collectivité de Frasnay, j'ai pris la décision de ne pas briguer un nouveau mandat. Cette décision a été mûrement réfléchie. J'ai donné beaucoup de moi-même pour mon village, je l'ai fait avec beaucoup d'ambition et de passion et j'y ai trouvé beaucoup de satisfaction. Mais je pense qu'un conseil doit être renouvelé et rajeuni, qu'il a besoin d'un sang nouveau et qu'il doit permettre à ceux qui le souhaitent et qui en ont la compétence d'accéder à cette responsabilité.

J'ai encore d'autres tâches pour lesquelles je suis engagé au niveau régional et j'entends m'y consacrer pleinement pour le bien de notre région et bien sûr de Frasnay. Je pense aux emplois qui n'ont pu être créés à Frasnay au cours de ces dernières années et qui peuvent avoir une chance d'aboutir par des investigations attentives et suivies du côté de nos voisins suisses. Je pense également aux moyens de communication, organes essentiels de développement, qui pour des raisons politiques peuvent être remis en cause.

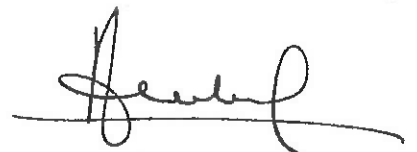
L'importance de notre gare SNCF, pour laquelle j'ai consacré une partie de mon action dans le cadre de l'arrêt TGV, doit être défendue à tous les niveaux.

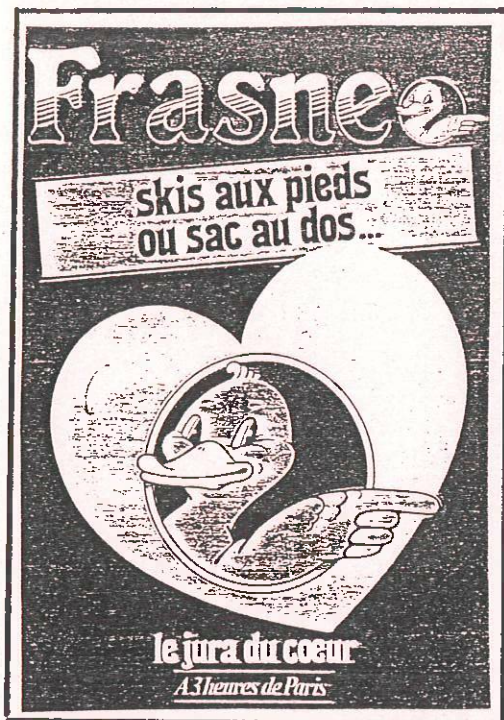
Mes relations avec les responsables départementaux, régionaux et nationaux ont été déterminantes pour ce dossier et pour d'autres.

Mais ce n'est pas sans une certaine nostalgie que j'abandonne une oeuvre que d'autres auront à coeur de poursuivre. Je souhaite que les électeurs de France fassent confiance à l'équipe conduite par mes adjoints et les conseillers sortants. Ils m'ont soutenu au cours des mandats successifs. Ils ont approuvé à l'unanimité tous mes budgets. Leur confiance m'a permis de gérer avec soin et probité les intérêts de France.

Je souhaite également, que des gens motivés, conscients de l'importance de la tâche, les rejoignent pour former une équipe qui aura à coeur la destinée de France. Je souhaite aussi que cette équipe fasse abstraction de toute idéologie politique au niveau communal, comme j'ai essayé de le faire au cours des deux derniers mandats dont j'ai eu la responsabilité.

Cette équipe aura mon soutien le plus total





BILAN

D'UN

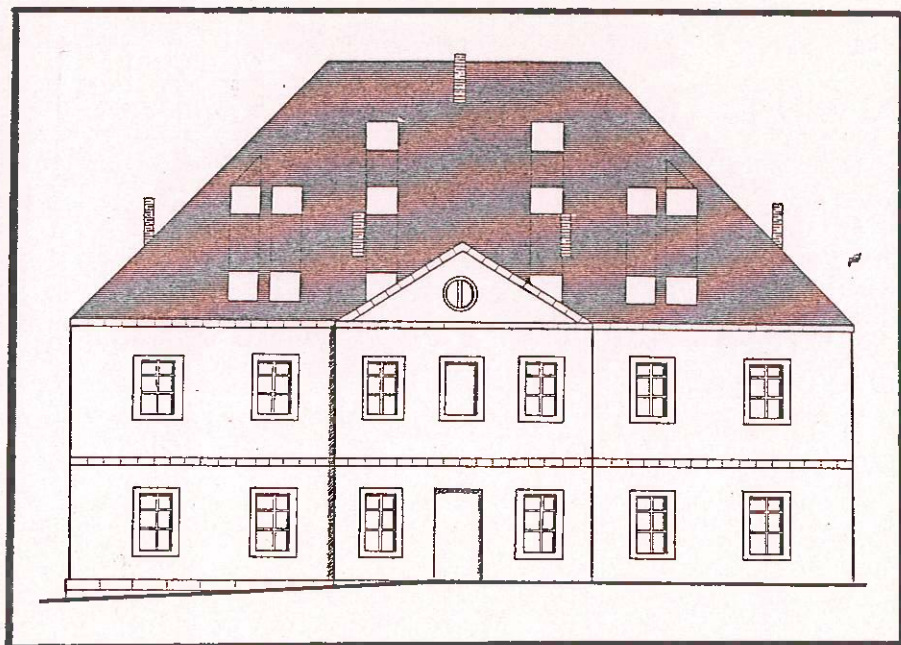
MANDAT



1983

*

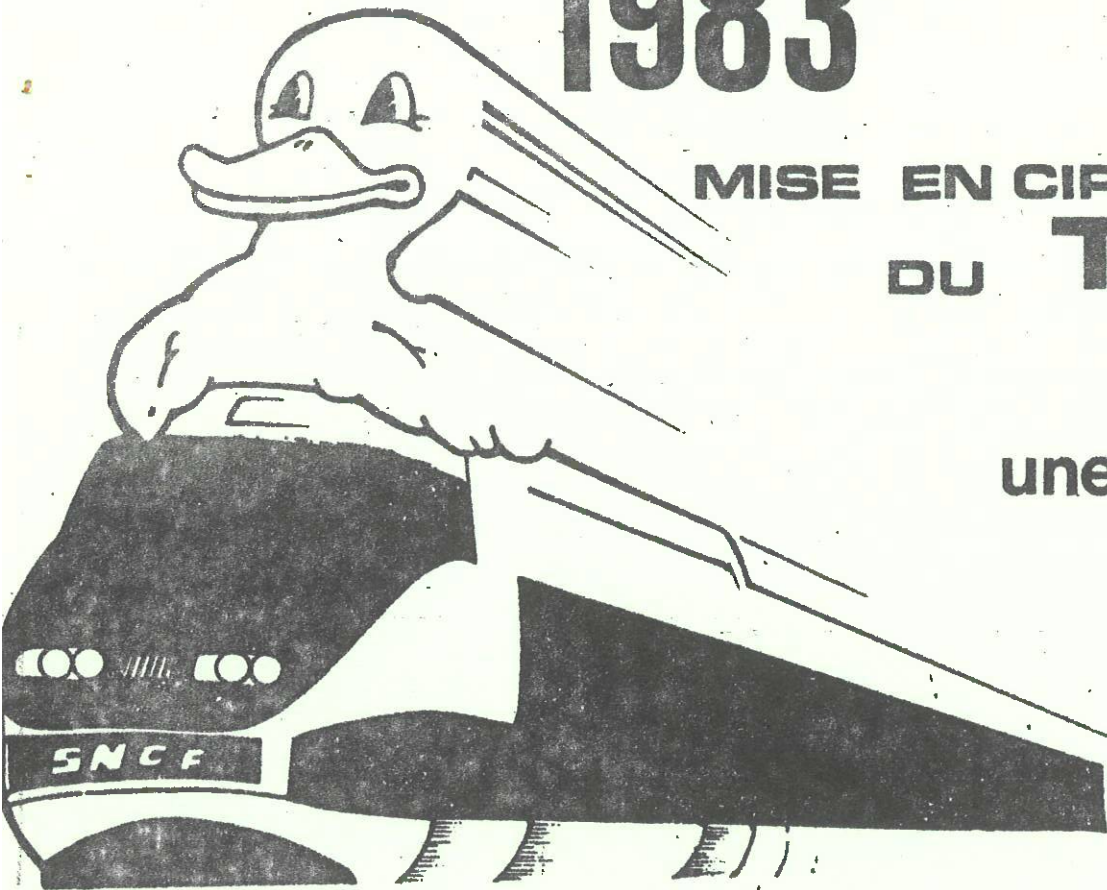
1987



1983

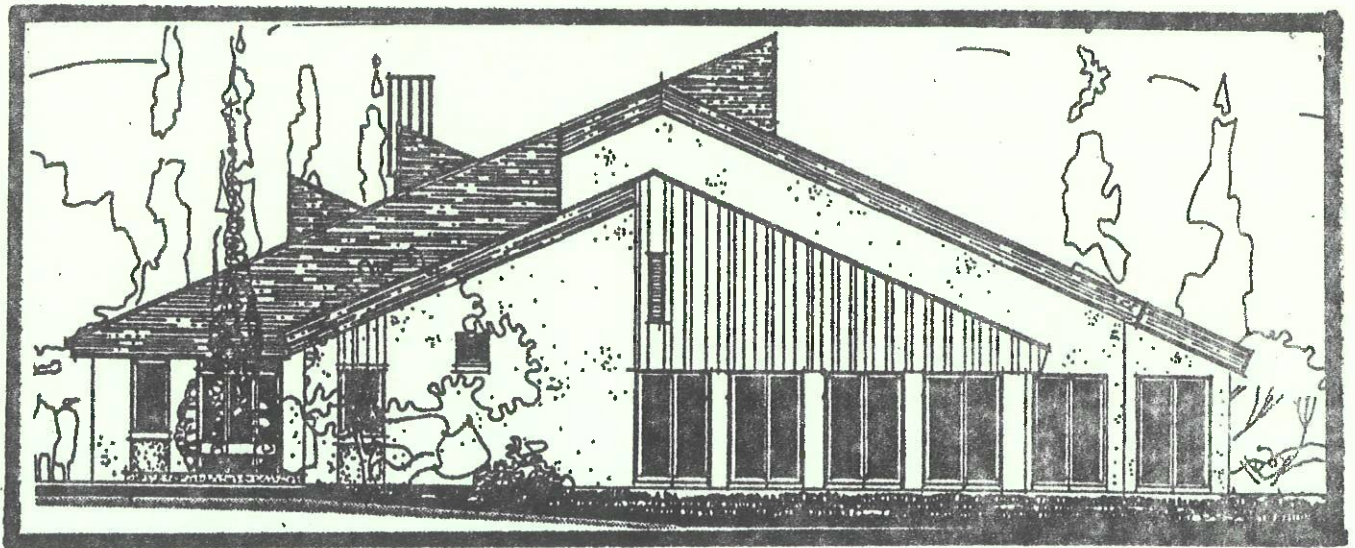
MISE EN CIRCULATION
DU **TGV**

une chance
pour
FRASNE



pour l'avenir de nos enfants
construction de l'ECOLE MATERNELLE

3
0
0
0
0
0
0
0
F



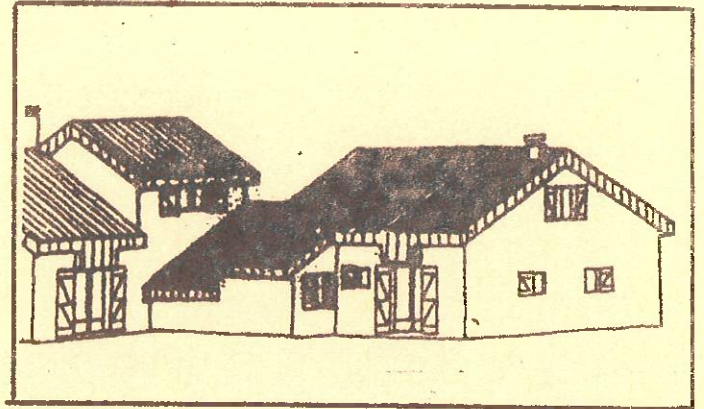
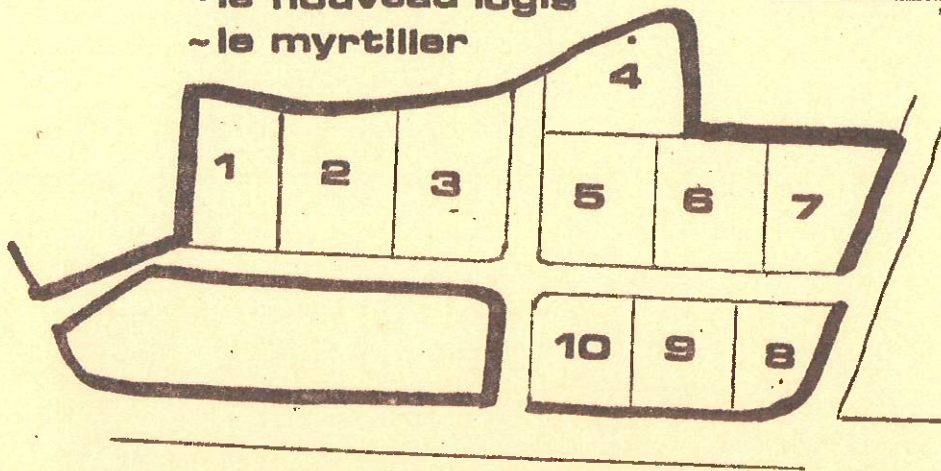
AMENAGEMENT DU DISPENSAIRE : 170 000
ET DE LA SALLE DE MUSIQUE

1984

URBANISME

**80 logements
en construction**

- ~ les airelles
- ~ le nouveau logis
- ~ le myrtiller



**et un nouveau
lotissement**

**LOTISSEMENT
DES SAPINS**

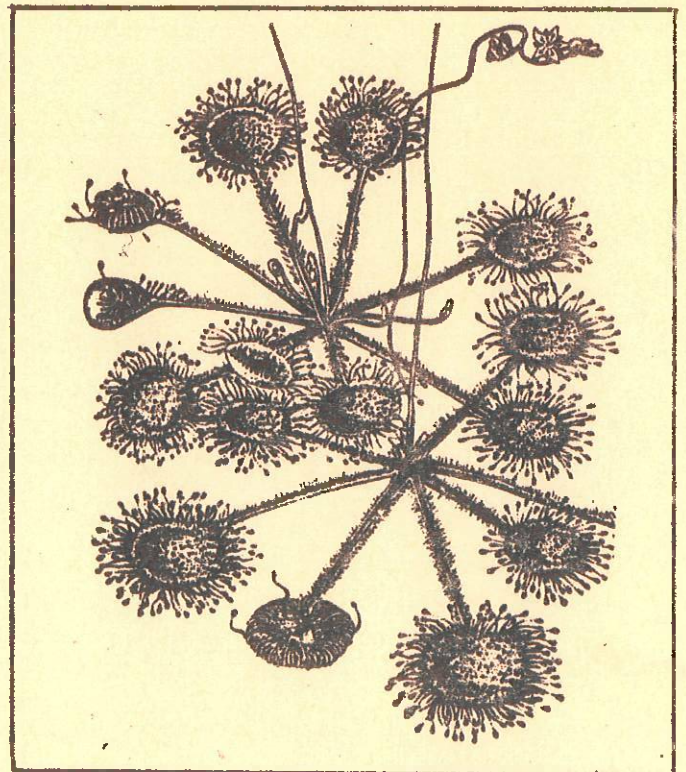
ouverture de la rue du lotaud: 564 825F

CREATION

DE LA

**RESERVE
NATURELLE**

176 ha 70 a



1881

1881



Construction of

the



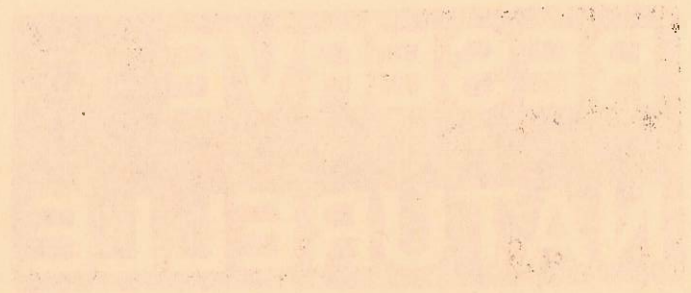
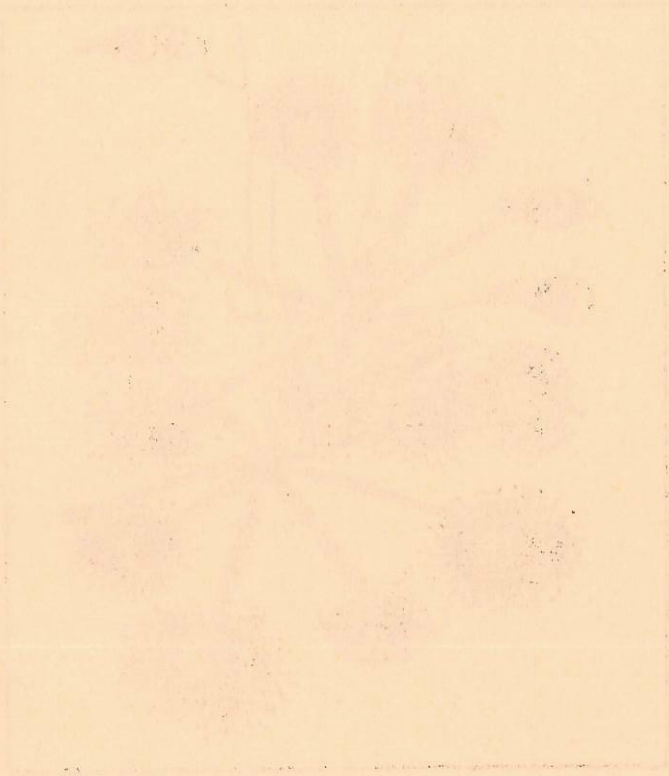
of the

the

of the

1881

1881

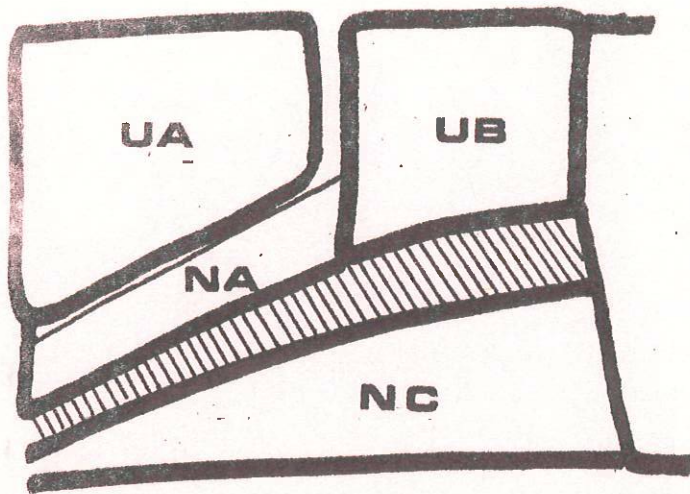


1881

1985

POS

pour préparer
l'avenir de notre
commune



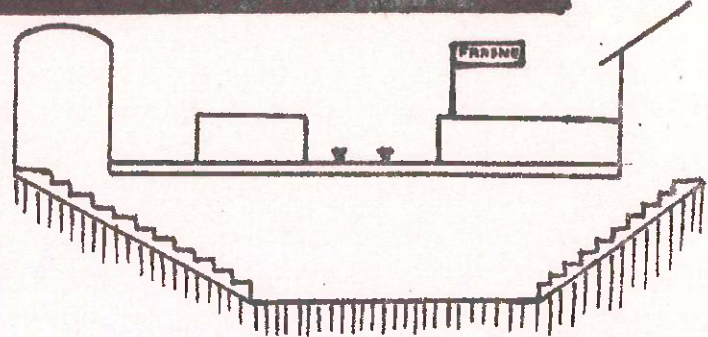
CONSTRUCTION DES TROTTOIRS

RUE DU MARAIS

RUE DES VAUDINS

407 701 F

PASSAGE A NIVEAU FERME
construction
du
passage souterrain par
la **SNCF**



la commune commence les aménagements
de la voirie pour un meilleur accès au

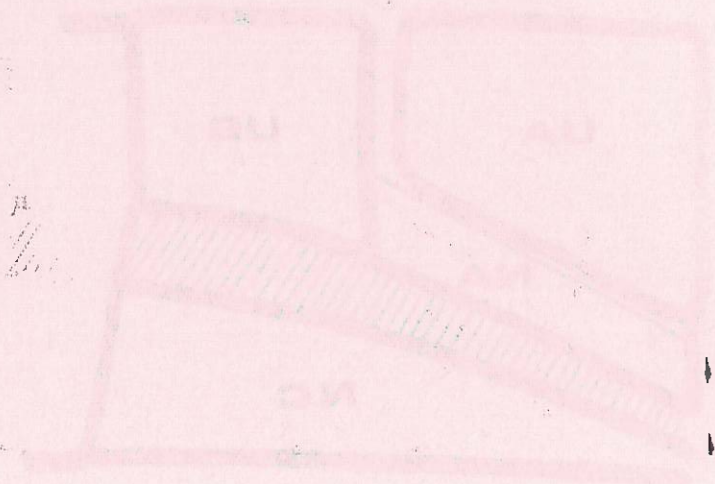
QUARTIER DES CITES

COÛT GLOBAL = 312 978 F TTC

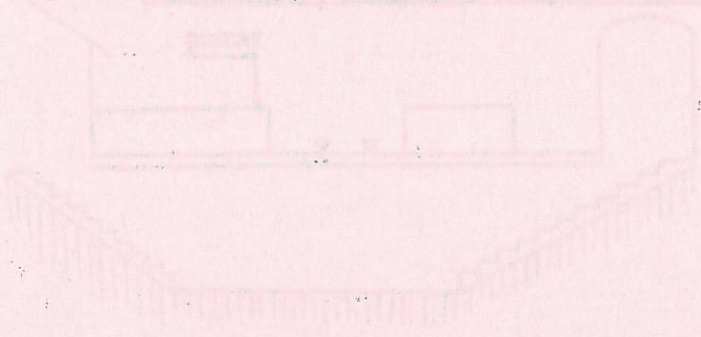
1985

PROJET

pour préparer
l'avenir de notre
commune



CONSTRUCTION DES TROIS
RUE DU MARAIS
RUE DES YARDINS



ASSOCIATION
de construction
du
passage souterrain par
la voie

la commune commence les aménagements
de la voie pour un meilleur accès au

Association des habitants

pour l'avenir de la commune

1986

CREATION D'UN ETANG

avec l'aide de la
société de pêche



COUT DES TRAVAUX = 742 155 F
moins **350 000 F** de subventions

**GRANDE
RUE**

le conseil général finance
la réfection de la route

la commune finance
les trottoirs = **363 259 f**

aménagement
d'une salle
au sous-sol de
la mairie

126 118 F

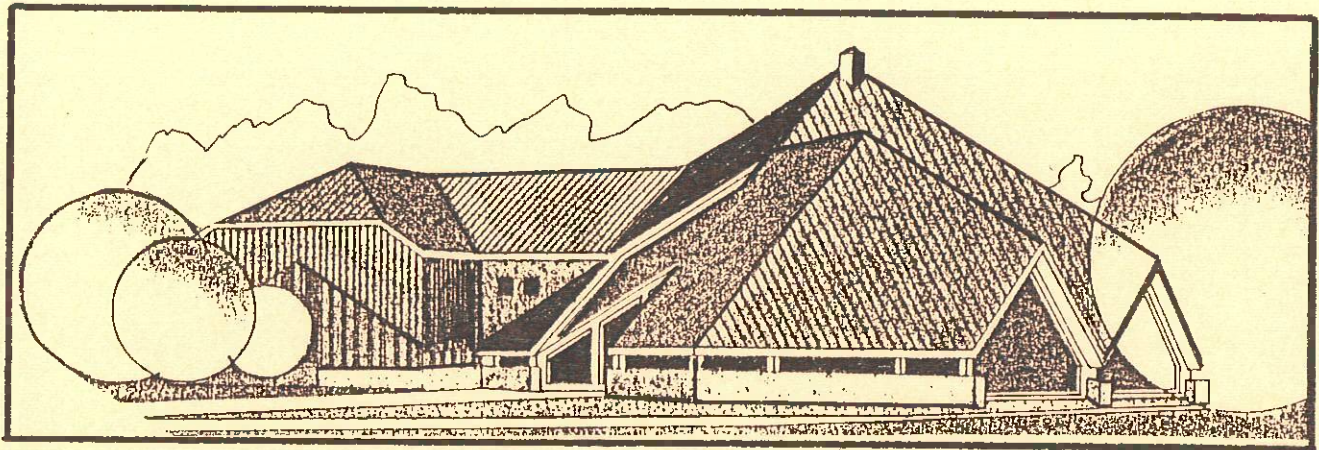
**REALISATION DU
PARCOURS SANTE**
avec les pompiers et la CMDP

FORETS

construction d'une nouvelle
route pour la Haute-Joux

121 675 F

1987



CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCUEIL

**7 702 189 F DONT 2 825 000 F DE
SUBVENTIONS**

**REFECTION DE LA
RUE DE LA
CHAPELLE**

192 400 f

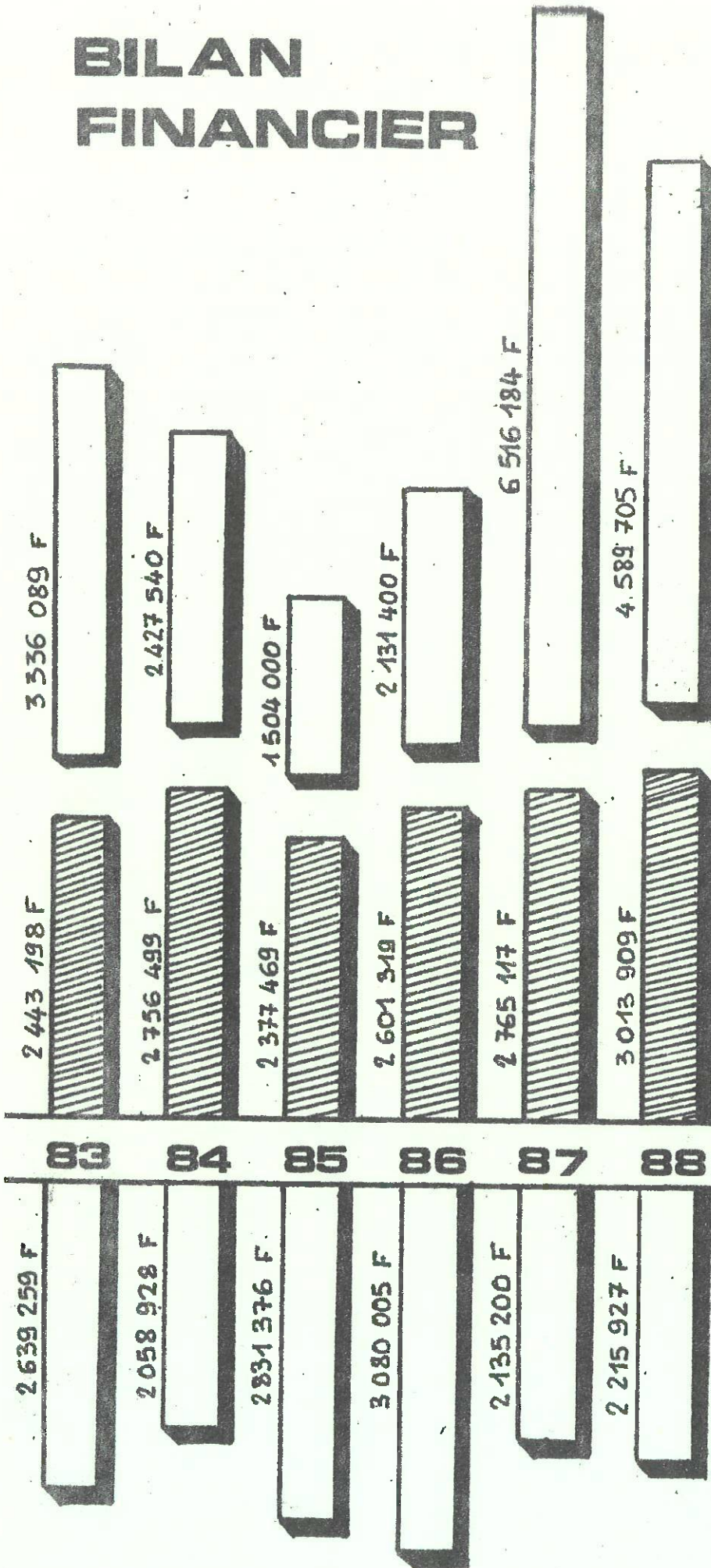
construction d'un
transformateur

rue de bellevue

310 000 f

ACTION EN FAVEUR DE LA LECTURE
aménagement avec les instituteurs d'une BCD
ouverture d'une bibliothèque à la mairie

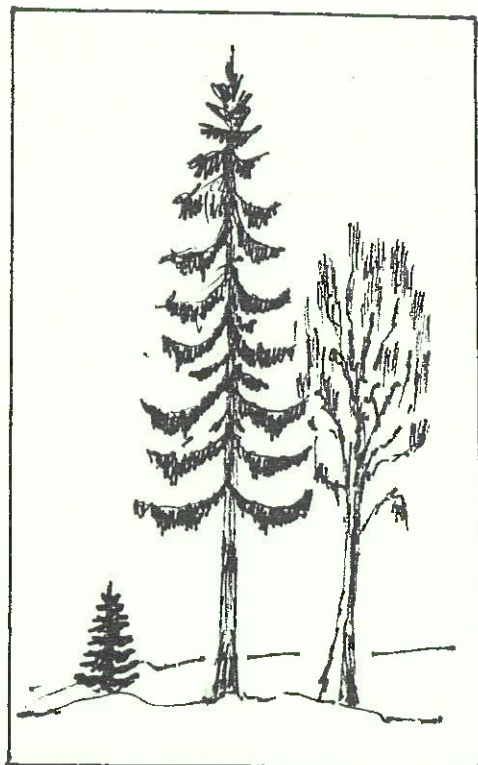
BILAN FINANCIER



**DEPENSES
INVESTISSEMENT**

**DEPENSES
FONCTIONNEMENT**

EXCEDENT



FORETS

BILAN DES VENTES

1983	1 147 559 F
1984	1 245 620 F
1985	1 116 800 F
1986	1 463 396 F
1987	1 100 784 F
1988	1 187 000 F

DEPENSES

FRAIS DE GARDERIE

1983 = 60 934 F	1986 = 80 926 F
1984 = 75 031 F	1987 = 104 994 F
1985 = 76 435 F	1988 = 76 081 F

TRAVAUX

1983	Travaux d'entretien et plantations	101 929 F
1984	Travaux d'entretien	9 419 F
	Aménagement d'une piste dans parcelle 16	29 220 F
	Aménagement d'une piste dans parcelle 17	21 940 F
1985	Travaux d'entretien et plantations	119 171 F
1986	Route du Creux au lard	64 876 F
	Route forestière de la Haute Joux	121 675 F
	Travaux divers d'entretien et plantations	114 893 F
1987	Travaux d'entretien et plantations	79 579 F
	Aménagement fossés , pistes et places	99 681 F
1988	Travaux divers et plantations	127 000 F

après déduction des impôts et de la part pour l'aide sociale il reste environ 60% de net sur les ventes

1985
inventaire de la forêt et mise en place du plan d'aménagement

SIVOM

ACTION EN FAVEUR DU SKI DE FOND

achat de 3 daveurs
aide au SKI CLUB



TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

adhésion du **SIVOM** au syndicat mixte
qui regroupe **89** communes du **HAUT-
DOUBS** pour le traitement des **O.M.**

COLLEGE

AMENAGEMENT d'une
SALLE de **SCIENCES**
125 000 F

MISE A DISPOSITION
D'UN ATELIER

AIDE à la COOP pour
la piscine, le sport et
classe de mer

BONNEVAUX

BOUJAILLES

BANNANS

BOUVERANS

BULLE

COURVIERES

DOMPIERRE

LA RIVIERE

FRASNE

GENDARMERIE

réfection
des
façades

SIVOM



ACTION EN FAVEUR DU SKI DE FOND

achats de 3 semaines
à la SKI CLUB

TRAITÉMENT DES ORDRES

adhésion du SIVOM au syndicat inter-
communal de H.T. -
DORS pour le traitement des

- BONNEVILLE
- BOUTEVILLE
- BARRE
- BONNEVILLE
- LAVAL
- COURMAYEUR
- DOMRÉMY
- LA FLÈCHE
- LAVAL

COLLECTIF

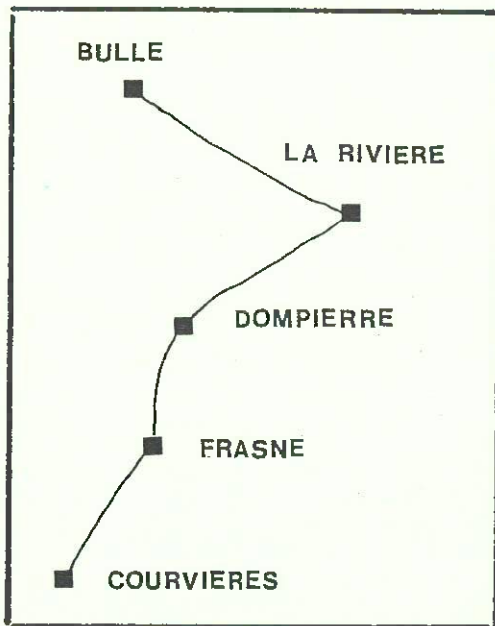
ARGUMENTAIRE
SALLE DE SCIENCES
155 000 F
MISE À DISPOSITION
D'UN ATELIER

À CÔTÉ DE LA COPR pour
la piscine, le sport et
la classe de mer

GENDARMERIE

rétrocession
des
? articles

SYNDICAT DES EAUX



le **SYNDICAT DES EAUX**

assure la distribution de l'eau
dans 900 maisons et 80 pâtures

310 000 M³ par an

grâce à **3** puits situés dans le
communal de **LA RIVIERE**

en **1983** ces puits ont été protégés

1987: le **syndicat** abandonne la formule des concessions
pour vendre l'eau en fonction de la consommation réelle

achat d'un nouveau véhicule

**1988 CONSTRUCTION D'UN
RESERVOIR DE 600 M³**

devis **750 000 F**

pour doubler nos réserves

UN MANDAT

c'est aussi ...

l'entretien des
batiments communaux

320 926 F

l'entretien des
réseaux

275 490 F

la participation au
SIVOM

1 066 602 F

le fonctionnement
des écoles : FOURNITURES

237 249 F

des charges : fuel
et électricité

1 574 475 F

remboursements des
emprunts

3 951 374 F

BILAN 1988

finances : dépenses recettes

Informatisation de la mairie

centre d'accueil

courts de tennis

rue de bellevue

chalet pour le ski

les dossiers à l'étude

état civil

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

1988

COMPTE ADMINISTRATIF 1988

fonctionnement

DEPENSES

Compte	Libellé	Budget	Réalisé
D60	Denrées et fournitures	233 500,00	214 573,42
D600	Prod. pharmaceuti. & hygiène	500,00	361,95
D602	Habillement	2 500,00	1 909,77
D603	Carburants	15 000,00	15 729,39
D604	Combustibles	120 000,00	110 623,48
D605	Produits entretien ménager	3 500,00	3 094,91
D606	Fournitures de voirie	17 000,00	15 863,87
D607	Fournitures scolaires	40 000,00	36 809,70
D608	Fournitures de bureau	15 000,00	15 493,01
D609	Autres fournitures	20 000,00	14 687,34

D61	Frais de personnel	930 000,00	924 756,89
-----	--------------------	------------	------------

Compte	Libellé	Budget	Réalisé
D610	Rémunérat. personnel permanent	540 000,00	526 279,42
D611	Rémunérat. personnel temporaire	28 000,00	15 023,51
D6147	Cotizat. centre de gestion	7 000,00	11 112,50
D615	Rémunérations diverses	140 000,00	163 028,46
D618	Charges sociales	215 000,00	209 313,00
D62	Impôts et taxes	155 500,00	152 506,80
D621	Impôts et taxes foncières	155 000,00	152 178,10
D624	Droit timbres & enregistrement	500,00	328,70

D63	Travaux et services extérieurs	545 000,00	488 870,33
-----	--------------------------------	------------	------------

Compte	Libellé	Budget	Réalisé
D6310	Entretien de terrains	23 000,00	19 990,30
D6311	Entretien dans les bois/forêts	28 000,00	27 862,65
D6312	Entretien de bâtiments	40 000,00	28 115,60
D6313	Entretien de voirie & réseaux	32 000,00	17 469,67
D6314	Entretien matériel, outil, mob.	30 000,00	30 327,79
D6315	Entretien matériel transport	50 000,00	46 771,08
D632	Travaux d'exploit. à l'entre.	15 000,00	11 768,71
D633	Acquisit. de petit matériel	5 000,00	4 626,95
D634	E d f, assainissement	200 000,00	181 217,88
D635	Honoraires UFCV	80 000,00	80 000,00
D638	Primes d'assurances	42 000,00	40 719,70

D64 Participations et contingents 470 490,00 440 938,20

DETAIL

Compte Libellé Budget Réalisé

D6401 Contingent dépens.aide sociale 141 420,00 141 420,00
D6404 Frais garderie bois communaux 76 081,00 76 080,09
D6405 Cotisations municipales 15 000,00 5 727,79
D6406 Contingent pour serv. incendie 1 344,00 1 343,43
D64071 Participat. charg.intercommuna 206 145,00 203 432,77
D6409 Autres contin. participat. div 21 000,00 6 707,12
D644 Honoraires médicaux 2 000,00
D645 Autres prestat. de services. 7 500,00 6 227,00

D65 Allocations - Subventions 65 700,00 61 332,45

D651 Primes, secours et dots 700,00 500,00
D655 Bourses et prix 2 000,00 1 829,45
D657 Subventions 60 000,00 56 003,00
D6580 Verst au CCAS (Imp/spectacle) 3 000,00 3 000,00

D66 Frais de gestion générale 136 000,00 128 338,90

D660 Fêtes et cérémonies 40 000,00 40 457,33
D662 Impres. reliure & aut. prestat 2 000,00 167,76
D663 Documentation générale 4 000,00 1 764,00
D664 Frais de P.T.T. 16 000,00 14 459,77
D666 Ind. fonct.maire et adjoints 74 000,00 71 490,04

D67 Frais financiers 582 623,00 582 868,19

D671 Intérêts 582 423,00 582 748,19
D672 Frais financiers divers 200,00 120,00

D8280 Titres annulés 880,00 880,00

D831 prélèvement pour dépenses inv. 1 436 713,00 811 759,72

TOTAL = 3 825 669,35

RECETTES

R70	Produits de l' exploitation	186 400,00	182 916,00
R7051	Redevance enlèv.ordur.ménagère	153 400,00	152 940,00
R7053	Redevance assainissement	33 000,00	29 976,00
R71	Produits domaniaux	1 328 700,00	1 390 463,59
R7111	Coupes de bois	1 187 000,00	1 224 116,00
R713	Locat.droit chasse et pêche	400,00	400,00
R714	Locat.immeuble matériel	140 000,00	164 814,86
R715	Droit de voirie,place,station.	300,00	467,07
R716	Concession dans les cimetières	1 000,00	666,66
R72	Produits financiers	351,00	351,25
R721	Revenus des titres&rentes	241,00	241,25
R722	Intérêts prêts et créances	110,00	110,00
R73	Recouvrements-Subventions	115 385,00	146 329,11
R7332	Recouv. de traitements	1 369,00	1 369,37
R7333	Recouvrement sur le F.N.A.L.	6 000,00	7 028,71
R7339	Autres recouvrements	40 000,00	33 728,01
R7369	Autres subventions	1 316,00	1 316,00
R7371	Participations de l'Etat	500,00	2 983,54
R7373	Participation du Département	65 000,00	98 703,48
R7375	Participations des communes	1 200,00	1 200,00
R74	Dotation globale de fonct.	827 876,00	852 110,00
R740	DGF Dotat.de base	160 245,00	160 245,00
R741	DGF Dotation de péréquation	77 926,00	77 926,00
R742	DGF Dotation de compensation	87 935,00	87 935,00
R744	DGF Dotation prog. minimale	7 749,00	7 749,00
R745	Dotation spéciale instituteurs	82 000,00	106 234,00
R747	DGF Dotation de référence	391 106,00	391 106,00
R748	DGF Régul. exercice écoulé	20 915,00	20 915,00
R75	Impôts indirects	157 716,00	165 522,73
R750	Attribution/permis de chasser	580,00	580,00
R751	Taxe additionnelle droit mutut	20 929,00	20 929,00
R752	Licence débit boissons	4 244,00	4 244,58
R753	Impôts sur les spectacles	1 963,00	2 026,66
R755	Taxe sur électricité	128 000,00	135 922,49
R7551	Taxe sur la publicité	2 000,00	1 820,00
R76	Imp. dir. autres que contrib.	77 952,00	77 988,00
R7695	Impôt forfaitaire sur pylônes	77 952,00	77 988,00

Compte	Libellé	Budget	Réalisé
R77	Contributions directes	837 104,00	837 151,00
R777	Produits contribut.directes	769 298,00	769 345,00
R7781	Attribut.fonds natio. tax.prof	49 375,00	49 375,00
R779	Subvention fiscale	18 431,00	18 431,00
R82	Produits antérieurs	2 388 763,00	2 388 763,00
R820	Excédent fonct.reporté	2 388 763,00	2 388 763,00

TOTAL = 6 041 595 F

SITUATION FINANCIERE DE FRASNE 1987

**impôts directs : comparaison avec les communes
du Doubs**

	TAUX	
	FRASNE	DEPARTEMENT
taxe habitation	4,85 %	5,31%
foncier bâti	4,75 %	9,08%
foncier non bâti	10,21 %	16,58%
taxe professionnelle	2,58 %	6,38%

investissement

dépenses

Remboursement capital des emprunts	350 745.86
Reversement Taxe locale équipement	10 773.00
Achat instruments de musique	20 205.00
Acquisition de titres	6 481.08
Travaux d'assainissement	12 868.10
Acquisition de terrains	7 576.69
Travaux de voirie	106 874.11
Travaux la salle des fêtes	25 957.62
Acquisition de mobilier et matériel	98 113.64
Signalisation routière	5 775.82
Aménagement réserve naturelle	3 725.36
Construction centre d'accueil	2 898 148.09
Programme EDF 87	300 594.31
Travaux bâtiments communaux	14 030.40
Travaux bâtiment PTT	17 738.05
Travaux école maternelle	1 758.84
Travaux au dispensaire	6 853.53
Construction d'un chalet pour le ski de fond.....	51 364.47
Aménagement de l'étang	18 679.50
Construction des courts de tennis	444 415.31
Lotissement des Sapins	515 933.72
Travaux en forêt	63 434.25

5 024 578.20

recettes

Fonds de compensation de la TVA	237 570.00
Taxe locale d'équipement	27 124.39
Vente de terrains	98 665.00
Vente de l'usine CEBE	683 479.97
Recouvrement instruments de musique particuliers ..	20 205.00
Subventions : chemin de Combressand	13 211.60
Centre d'accueil	985 628.00
programme EDF	223 181.31
Des particuliers	66 451.42
Pour informatisation mairie	15 000.00
Pour étang	6 400.00
Pour courts de tennis	37 250.00
Emprunt pour Centre d'accueil	1 000 000.00
Récupération TVA sur programme EDF	60 056.79
Lotissement des Sapins : vente de parcelles	294 525.00
régularisation	414 815.00
récupération TVA	20 068.00
Prélèvement sur recettes fonctionnement	811 759.72

5 024 578.20

O P A H

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

VOUS ETES PROPRIETAIRE LOCATAIRE

I'OPAH

VOUS concerne

Elle peut vous faire BENEFICIER D'AIDES FINANCIERES INTERESSANTES.

* Propriétaires Occupants :

- . Prime à l'Amélioration de l'Habitat, sous conditions de ressources (25 % du montant des travaux ou forfait par élément de confort installé.) Pour les logements âgés de plus de 20 ans.
- . Aide Départementale aux personnes âgées, non imposées sur le revenu et jeunes ménages
- . Possibilité d'Aide Personnalisée au logement, pour des travaux d'Amélioration seuls, avec l'utilisation d'un Prêt Conventionné.

* Propriétaires Bailleurs :

- . Subvention de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat. (entre 30 et 40 % du montant des travaux)
- . Subvention pour la création de Gîtes Ruraux, et chambres d'hôtes.

L'O.P.A.H. devrait être l'occasion de développer le logement d'accueil pour le Tourisme, des aides majorées sont possibles en cas de groupement, faites connaître vos intentions.

* Locataires :

- . Possibilité d'aide Personnalisée au logement, (A.P.L.) dans le cas de loyer conventionné.

HORS O.P.A.H. ces AIDES sont POSSIBLES mais REDUITES.

**Ces aides sont possibles grâce à la volonté du
CONSEIL MUNICIPAL qui avec d'autres communes
a adhéré à un syndicat.**

Pour tous renseignements

permanence à la mairie

premier jeudi du mois

9h à 12h

FOYER LOGEMENT POUR PERSONNES AGEES

Depuis longtemps déjà le conseil envisageait la création à FRASNE d'un FOYER LOGEMENT pour personnes âgées ,et des contacts furent pris dès 1984 après la visite du centre de CHAMPAGNOLE.

Une première réunion eut lieu avec des représentants de la SAFC , société anonyme qui gère des habitations à loyer modéré. Cette société proposait la construction d'un complexe comprenant:

- des petits appartements avec la possibilité d'y installer son propre mobilier
- une salle à manger commune
- une salle de réunion et de lecture

mais n'assurait pas l'encadrement, condition indispensable pour un fonctionnement correct.

Une deuxième réunion ,à laquelle assistaient les médecins du secteur, permit de faire le point : le nombre de personnes de plus de 80 ans a doublé depuis 1950 et doublera encore d'ici 30 ans. Ce phénomène est plus sensible en milieu rural où le vieillissement est supérieur à la moyenne nationale. En outre ,l'isolement des habitations , parfois leur vétusté , les difficultés de communication ,n'offrent pas toujours aux personnes âgées la possibilité de rester chez elles.

Confortée dans son idée ,la commission municipale chercha un autre partenaire ; la MSA (Mutualité sociale agricole) dont le projet M A R P A : Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées ,semblait répondre aux besoins locaux , et qui accepta d'étudier le dossier présenté par FRASNE.

C'est donc en 1988 que le projet de construction du foyer logement prit forme , en particulier au cours d'une réunion rassemblant les Maires du SIVOM , les responsables de la MSA ,l 'ADMR et les membres de la commission municipale.

caractéristiques générales du projet

L'objectif est de permettre à des personnes âgées du milieu rural en perte d'autonomie de rester à la fois dans leur cadre habituel de vie, dans une ambiance familiale , tout en satisfaisant un légitime besoin de sécurité.

- création dans les villages de petites unités de logements individuels (20 résidents) permettant l'accueil des personnes seules ou de couples.
- Présence permanente d'une personne " la maîtresse de maison " qui peut ainsi assurer la sécurité des résidents les moins valides avec notamment , des services extérieurs pour les soins que requiert l'état de dépendance de chacun.

La MARPA c'est une conception architecturale des espaces de vie communautaire permettant une animation quotidienne par la participation volontaire à certaines tâches ,telles que la confection des repas par exemple.

La MARPA est un projet réalisable dans chaque commune ayant au centre la maison pilote , avec des maisons satellites dans les bourgs voisins.

fonctionnement

Deux idées majeures:

- la préservation maximale de l'autonomie individuelle
- un style de vie familial

Elle offre aux résidents un domicile traditionnel complété de services collectifs, tout en encourageant au maximum l'autonomie individuelle. Des logements fonctionnels pour répondre aux besoins des personnes dépendantes.

Les services apportés : présence d'une personne en permanence 24 heures sur 24 , des repas , un service ménager , une animation quotidienne.

Les résidents sont locataires de leur logement au même titre que des locataires ordinaires . Ils apportent leurs meubles personnels , ils peuvent y préparer leurs repas.

architecture

Capacité environ 15 logements en rez-de-chaussée de plein pied, les satellites auront 4 à 8 logements . les logements auront une surface d'habitation supérieur à 30 M2 pour les T1 et supérieure à 46 M2 pour les T2 (2/3 des logements seront des T1. Quelques chambres d'hôtes pour l'accueil temporaire des familles des personnes âgées. Un logement spécifique pour la maîtresse de maison(T3 ou T4) , une chambre pour sa remplaçante , une salle à manger salon de 50 M2 , un petit bureau , une cuisine , une réserve ainsi que des annexes.

financement

La commune doit fournir le terrain viabilisé d'environ 30 ares . La construction , les études , les frais d'honoraires , d'assurances sont financés par un prêt PLA à hauteur de 60% , une subvention MSA de 10%. On peut espérer une subvention du conseil général ainsi que des caisses de retraite.

La MARPA doit supporter les remboursements ainsi que tous les frais qui découlent de la gestion .

La MARPA ACUEILLE TOUS LES RURAUX quelles que soient leurs ressources.

La MARPA s'autogestionne : ci-dessous un exemple pour une personne seule recevant le minimum vieillesse:

Retraite + retraite complémentaire + si besoin le FNS	2 762 F
Elle touche 1500F d'APL pour un loyer de 1600F	1 600 F
	<hr/>
Total des ressources	4 262 F
	<hr/>
Les charges EDF eau chauffage repas	2 200 F
Loyer du logement	1 600 F
	<hr/>
Total des dépenses	3 800 F

Actuellement le dossier est à l'étude . Après enquête réalisée début janvier auprès de 96 personnes de Frasne sur les 305 concernées, nous pourrions déterminer les besoins et la réalisation pourra être effective dès 1990.

ETANG DES MOULINS

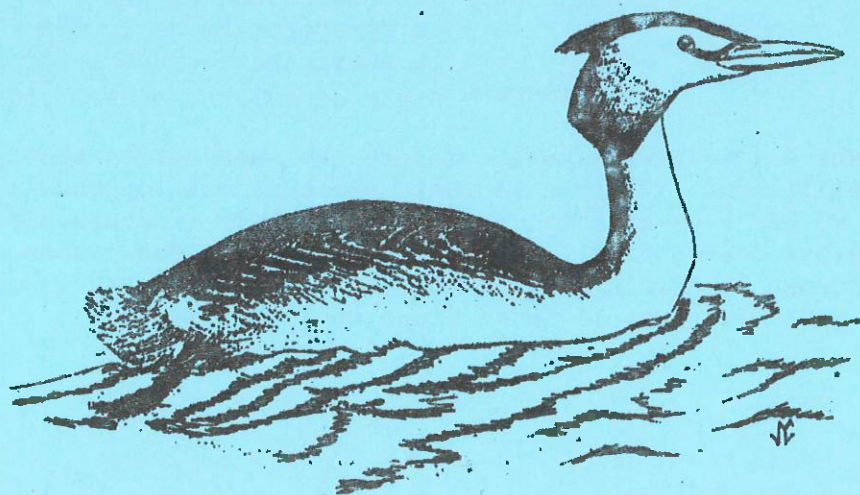
Depuis plus d'un an, Frasne s'est enrichi d'un nouveau plan d'eau, et nombreux sont les promeneurs qui prennent plaisir à observer les canards, les grèbes, les poules d'eau qui y évoluent. Certes, il faut laisser du temps à la nature, mais, grâce aux coups de pouce que représentent les travaux déjà effectués, "l'Étang des Moulins" s'insère peu à peu dans le cadre particulier du Lo-taud.

En 1988, priorité fut donnée d'une part à la mise en place d'un trop-plein pour enrayer la montée des eaux (cet étang est situé en aval des deux autres plans d'eau dont il reçoit les eaux), d'autre part à l'aménagement du site par une plantation d'arbres effectuée par l'entreprise DUCHENE de Flagey. Ces deux réalisations ont été subventionnées en partie par le département, après dépôt des dossiers auprès de la DDA.

Dans le but de rendre au paysage son aspect initial, le conseil municipal décida le transfert du dépôt d'ordures ; évidemment le résultat ne peut être ni immédiat ni spectaculaire ! Par la suite il faudra aussi se pencher sur le problème des abords de la station d'épuration...

Les pêcheurs ne furent pas en reste : après un important alevinage, ils enlevèrent plusieurs mottes de joncs, puis fauchèrent les mauvaises herbes en attendant qu'elles disparaissent d'elles-mêmes suivant le processus naturel. La société de pêche ouvrira l'étang pour la saison 89. Souhaitons que les fines "gaules frasnoises" soient récompensées pour le travail accompli ! En reportant l'ouverture au 15 octobre, les chasseurs, quant à eux, ont protégé les jeunes oiseaux. Une question se pose maintenant : l'expérience 88 sera-t-elle renouvelée, ou, encore mieux, débouchera-t-elle sur la mise en réserve du plan d'eau, ce qui représenterait un atout majeur pour le maintien, voire le développement de la faune spécifique de ce milieu ? La décision appartient aux sociétaires de la "Saint-Hubert".

Quelques améliorations sont encore envisagées pour les années à venir : en particulier l'installation de tables et de bancs, et la construction d'un abri avec un point d'eau, assurant ainsi un minimum de confort aux pique-niqueurs, mais sans perdre de vue l'objectif que s'était fixé le conseil ; créer l'"Étang des Moulins" pour permettre la redécouverte de la nature et pour apprendre à respecter la faune et la flore.



PASSAGE SOUTERRAIN

Souhaitée par la majorité des habitants du quartier des cités SNCF, suite à la suppression du passage à niveau, cette réalisation est loin de donner entière satisfaction : de nombreux problèmes se posent aussitôt qu'on emprunte le passage souterrain avec un landau, une bicyclette ou autre deux roues. En outre rien n'est prévu pour les handicapés.

Conscient du mécontentement des utilisateurs, le conseil Municipal a réouvert le dossier.

Dans un premier temps, une lettre questionnaire a été envoyée à tous les habitants de ce quartier, et compte tenu des très nombreuses réponses et suggestions, il a été décidé d'effectuer des travaux d'amélioration. La solution retenue étant de reprofiler les rampes en y incorporant une marche centrale, ce qui permettrait de monter ou de descendre, en poussant la bicyclette sur le côté ou le landau devant soi. Les pentes seraient ramenées respectivement de 52.68 et 45.5 % à 37.74 et 36.77%.

Il aura fallu un an de pourparlers pour obtenir l'accord de la SNCF et trouver un terrain d'entente en ce qui concerne le financement : la SNCF restera maître d'ouvrage et la commune règlera la facture selon les devis étudiés au préalable.

Actuellement de nouveaux plans sont élaborés par les services SNCF. Dès réception ils seront à votre disposition en Mairie ; ensuite sera organisée une réunion de concertation entre utilisateurs et responsables SNCF afin qu'il soit tenu compte de toutes remarques pour rendre ce passage véritablement praticable.

ELECTRICITE

Au cours de l'année 1988 la commune a réalisé les travaux suivants:

- achèvement du renforcement du quartier de Bellevue (transformateur et éclairage public)
- pose de lampes de rue rue de la chapelle et lotissement des Sapins le tout pour la somme de 25 510 F
- extension du réseau basse tension pour l'alimentation des fermes JACQUIN MARMIER ET PELLETIER :

coût des travaux 265 757,07

financés par une subvention de 65%

la récupération de la TVA

la participation des intéressés pour 20%

La commune n'a pas de dépense pour cette opération

Quant à l'éclairage public malgré quelques petits problèmes sur un réseau vieillissant, l'éclairage reste efficace mais onéreux : pour 1988 il y a eu 96 022 F de dépenses d'éclairage public (facture EDF) plus 5990 F de travaux d'entretien. En cas de défaillance des lampes dans votre secteur informez la mairie afin de nous tenir "au courant". Nous interviendrons au plus vite dans le cadre d'une opération groupée.

JURA SPORTS-LOISIRS

ESPACE D'ACCUEIL A FRASNE

Depuis 1983 nous vous parlons de la réalisation de cette structure d'accueil dans notre localité. Les années 84,85,86 furent consacrées à l'étude du dossier qui connut des hauts et des bas. Enfin, 1987 vit la construction du Centre d'accueil, et les premiers clients furent accueillis en février 1988.

La première année de fonctionnement a été conforme aux prévisions: plus de 5800 journées de location et un chiffre d'affaires de 1 000 000 F entièrement réalisé sur le secteur de Frasne.

Un personnel temporaire - un effectif de 6 à 8 personnes en moyenne - a été embauché et a dû s'accorder d'horaires contraignants, amis, vu le nombre de réservations pour 1989, nous avons tout lieu de penser que nous aurons 4 emplois à plein temps et que les horaires deviendront normaux.

Nombreux furent ceux qui émettaient des doutes sur la bonne marche de cette "entreprise", et qui appréhendaient l'occupation des locaux communaux et des terrains de sport. Finalement, un accord total fut trouvé avec les dirigeants du club de football de FRASNE, que nous remercions de leur compréhension et de leur collaboration. On trouva également un terrain d'entente avec le Comité des fêtes pour éviter des perturbations occasionnées par l'occupation de la salle omnisports, surtout au moment de la FETE DES MYRTILLES.

Après cette année de rodage, 1989 sera l'année des mises au point entre les différents partenaires. Plusieurs réunions sont prévues, qui auront pour but entre autres, de réaliser un planning permettant un fonctionnement rationnel et optimal des installations.

Les décomptes étant arrêtés, nous sommes en mesure de vous indiquer le coût exact de cette réalisation, et son financement.

CONCOURS D'ARCHITECTES	8000.00
ETUDE TERRAIN	16 449.82
ARCHITECTE ET CABINETS D'ETUDE	469 277.50
DDA	23 800.00
SOCOTEC	70 329.70
UFCV	200 000.00
ASSURANCES	43 818.00

TERRASSEMENT	JEANNIN	369 607.17
MACONNERIE	RUGGIERI	1 563 106.37
CHARPENTE	VIEILLE	316 765.59
MENUISERIE	MARMIER ROYET	674 764.07
COUVERTURE	GODIN MILLE PANSERI	387 535.68
SERRURERIE	HUMBERT.....	103 228.63
ELECTRICITE	GODIN	533 113.17
SANITAIRE	MILLE	307 955.27
CHAUFFAGE	GODIN	393 354.14
CARRELAGE	PECCLLET	168 540.72
REVETEMENT SOLS	MICHEL	112 093.38
AMENAGEMENT CUISINE	BERSOT .GODIN	354 145.53

PEINTURE PLATRE	CHAGROT	503 783.29
AMENAGEMENT DES ABORDS	SACER	187 462.16
ESPACES VERTS	MAUGAIN	70 565.90
FOURNITURE DE TERRE	CUENOT	17 790.00
MOBILIER	SOUVET	475 509.04
PLAFONDS	32 837.97
EDF	3 400.97
MATERIEL	294 955.68

7 702 189.75

EMPRUNT	CAISSE EPARGNE	2 000 000.00
EMPRUNT RELAIS TVA	CREDIT AGRICOLE	1 000 000.00
SUBVENTIONS	GAF	1 200 000.00
	CONSEIL GENERAL	750 000.00
	CONSEIL REGIONAL	400 000.00
	FIDAR	400 000.00
	DEPARTEMENT	75 000.00

BILAN :	Dépenses totale	7 702 189.75
	à déduire TVA récupérée....	1 207 931.90
		<hr/>
		6 494 257.85
	à déduire subventions	2 825 000.00
		<hr/>
		3 669 257.85
	Financés par un emprunt de	2 000 000.00
	fonds libres	1 669 257.85

L'annuité de l'emprunt sera couverte par la location:

1988	110 000
1989	200 000
1990	248 000
1991	360 000

Rappelons que nous avons demandé à l'association gérante ,UFCV d'élargir au maximum le recrutement de la clientèle: ne pas se limiter aux classes vertes ou aux séjours de ski ,mais surtout accueillir les familles , les séminaires , les stages de sport avec un créneau possible pour la remise en forme.

Le tableau ci-dessous vous permettra de juger de l'occupation du centre durant les 8 premiers mois de 1989:

JANVIER	258 JOURNEES	MAI	487 JOUR
FEVRIER	1276 "	JUIN	482 "
MARS	728 "	JUILLET	1755 "
AVRIL	240 "	AOUT	1755 "

soit un total de 6941 journées réservées auxquelles s'ajouteront de nouveaux contrats.

VOIRIE

TROTTOIRS RUE DE BELLEVUE

La réfection des trottoirs de la Rue de BELLEVUE , qui avait été programmée lors de l'élaboration de programme municipal , a pu être réalisée au cours de cette dernière année de législature municipale. D'autres investissements importants grevaient en effet les finances communales , et ne permettaient pas de concevoir d'autres travaux, puisqu'un ordre de priorité avait été établi pour certains d'entre eux. Malgré tout , au printemps dernier , les équipes de la SACER entreprenaient la purge complète du macadam des trottoirs de la rue de Bellevue qui étaient dans un piteux état. Par ailleurs certaines bordures défectueuses étaient remplacées par des bordures du même type , qui avaient été récupérées et stockées. Par endroits , certaines courbes étaient aussi rectifiées.

Après la pose de l'nerobé , les trottoirs de la Rue de Bellevue ont retrouvé un aspect normal , et il est possible de circuler sans se heurter aux nombreux cailloux qui apparaissaient antérieurement dans cette chaussée délabrée.

Les travaux exécutés par l'entreprise SACER , à la satisfaction générale ont été réalisés pour la somme de 106 874.11 F .

LOTISSEMENT DES SAPINS

Après la vente des quatre dernières parcelles su lotissement des Sapins, et en particulier , la construction des trois dernières maisons situées derrière , et parallèlement aux maisons dites " en bande " , il était nécessaire de terminer les travaux de voirie , et d'exécuter une chaussée qui permette un accès facile à la rue du Moulin.

Ces travaux exécutés dans des conditions difficiles , dans un terrain tourbeux et très spongieux , et supervisés par les services de la DDE de LEVIER ont été menés à bien par l'entreprise BOUCARD , en ce qui concerne l'assise et le cylindrage de la chaussée.

Le goudronnage interviendra par la suite , puisqu'il faut attendre que les matériaux se soient tassés , et se soient mis en place pour effectuer ce travail.

coût des travaux = 73 934.62 F

nouveau

LE LOTISSEMENT DES MOULINS

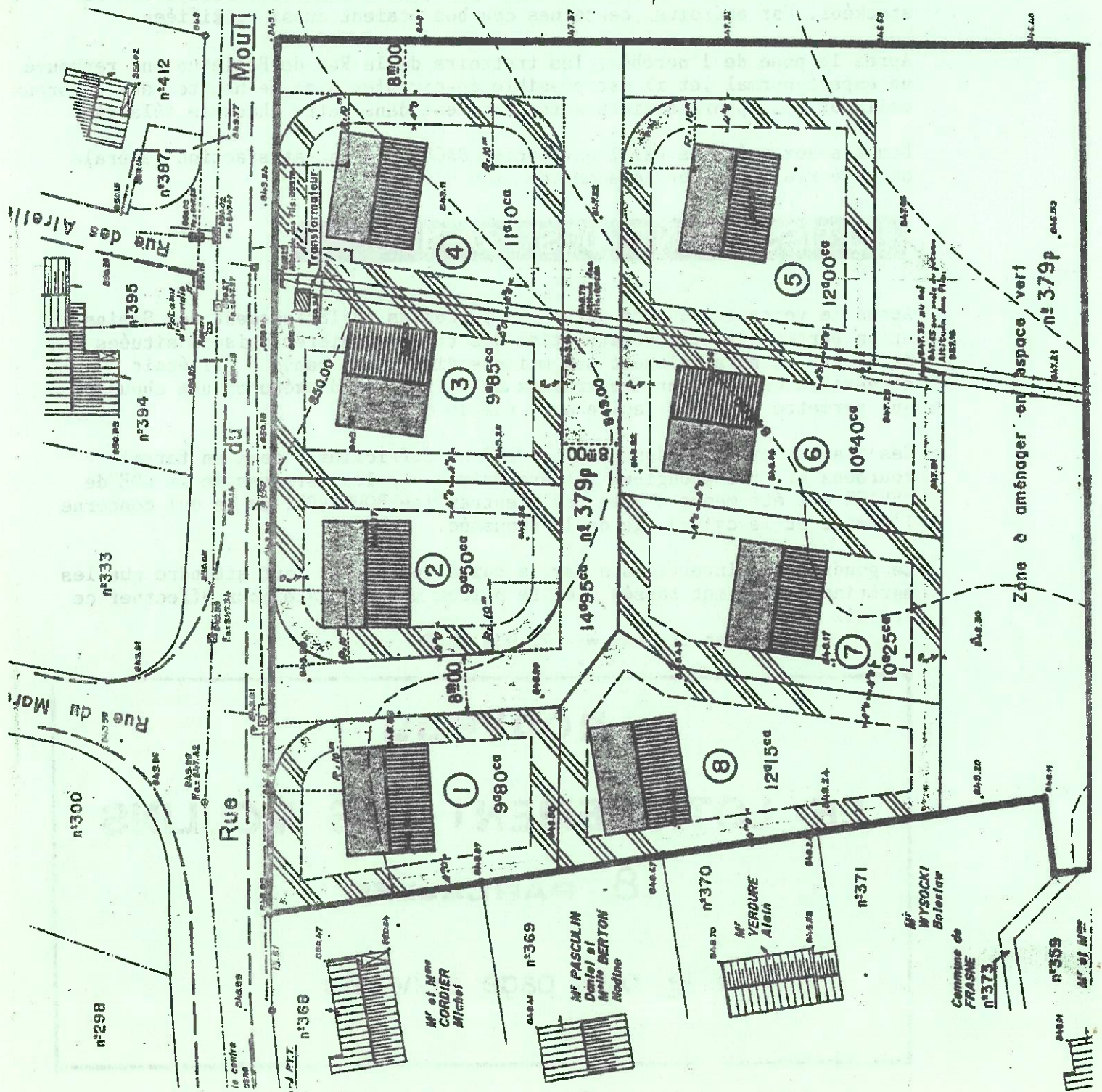
8 PARCELLES

voir le plan page suivante

LOTISSEMENT

DES

MOULINS



SKI - CLUB HAUTE - JOUX CESSAY

Faisant suite aux randonneurs de Cessay , le Ski Club Haute Joux Cessay prend le relais le 2 novembre 1984 ,avec pour but d'animer le développement du ski de fond sur l'ensemble de communes du SIVOM de FRASNE .

L'association se compose de 9 membres de droit ,représentant les municipalités ,et 12 membres actifs élus lors de l'assemblée générale.

Nous sommes affiliés à la FFS afin de pouvoir délivrer des licences . Au cours de l'hiver 87/88 ,nous avons enregistré une forte progression de titres De 13 licences nous sommes passés à 34 et de 34 cartes neige à 45 .

Le 30 octobre 1987 ,première réunion de notre association dans la mairie de Frasne , notre nouveau siège social. Nous sommes une association jeune , chacun a appris à mieux se connaître et le groupe devient soudé. Deux objectifs prioritaires : gestion des pistes de ski de fond et son développement en tant que sport et aussi en tant que loisir.

Nous avons trois secteurs de damage : Dompierre Bulle Bannans avec un scooter, La Rivière Bouverans avec un autre scooter et Frasne Couvrières Boujailles avec un dameur. Nous essayons d'améliorer le balisage et les services de traçage pour une plus grande fréquentation.



Novembre 1987 ,nous enregistrons l'accord officiel pour la création d'un poste de moniteur sur le secteur scolaire de FRASNE LEVIER , poste subventionné par le Conseil Général. Un aide moniteur sur le secteur du SIVOM s'averait nécessaire pour seconder le moniteur et effectuer un travail homogène et sérieux.

Ces moniteurs interviennent dans les écoles neuf fois une demi-journée par semaine et sont à la disposition du ski-club durant la moitié des vacances scolaires ,le mercredi et samedi après-midi ,ceci durant quatre mois à compter du 1/12 . Lorsque l'enneigement est insuffisant sur Frasne ,un car déplace les jeunes à la "Bourre" (chalet de Mignovillard). L'école de ski est ouverte aux enfants de 8 à 16 ans . Cette création fut un fait marquant de la saison passée ,grâce aux personnes qui se sont dévouées . Une quinzaine de jeunes skieurs ont assisté à toutes les séances . Cette saison nous notons une progression aux entraînements et certains de nos jeunes participent à quelques concours.

Chaque année deux concours sont organisés ,un avec MIGNOVILLARD. " La Glisse de Combe Noire " ,l'autre à Frasné qui s'adresse aux skieurs du secteur . L'an passé ,pour la première fois un concours fut organisé en mars par L'Inspection Départementale de l'Education Nationale de Pontarlier. IL rassemblait les élèves du secteur ayant bénéficiés des moniteurs. Très forte participation et expérience à renouveler avec peut-être le ski-club.

Autre point marquant ,depuis la saison dernière le démarrage au club d'une location de skis. Cinquante paires la première année , cinquante nouvelles paires cette saison plus 10 paires de Skating pour l'école de ski.

Enfin dernière innovation ,avec au départ des pistes la création d'un chalet avec l'aide financière de la commune pour les matériaux (Environ 67 000F HT) et la contribution des bénévoles pour la réalisation. Il sera opérationnel cette saison et chacun pourra y trouver un réconfort de chaleur et de bien être dans une salle d'environ 58 M²,comprenant en plus un coin toilettes et attenant un garage pour le daineur. Souhaitons que ce chalet d'accueil soit un endroit privilégié de rencontres entre skieurs du plateau et touristes de tout horizon.

Cette année le ski club a proposé sa candidature pour l'assemblée générale du COMITE DE SKI DU JURA . Proposition retenue pour l'assemblée à Frasné le 21 mai 1989.

Depuis la saison dernière nous comptons dans nos rangs la présence de Jean Luc GIROD (conseiller technique à Jeunesse et Sports) recordman de France sur 24 Heures (le 13 mars 1988 en Finlande 362,860 Km en 24 heures) qui apporte tout son dynamisme et ses compétences auprès des dirigenats et des coureurs. Nous commençons à voir figurer certains de nos skieurs dans les palmarès des grandes courses hivernales.

Enfin nous devons remercier beaucoup le SIVOM et à travers lui les élus des différentes communes qui nous soutiennent pour nos problèmes de matériel (achat cette année d'un nouveau scooter pour le secteur de La Rivière Bouverans) Il est très important pour une association comme la nôtre de savoir qu'elle est soutenue et que nous pouvons compter sur eux.

Pour ce qui est du fonctionnement,le ski-club doit subvenir à ses besoins. Ses ressources parviennent de la vente des vignettes , recette de bals , location de skis, . Elles doivent couvrir le traçage des pistes , le petit entretien des engins,salaire de l'aide moniteur.

Le club continuera à se structurer ,chaque année nous essaierons d'apporter un plus dans l'accueil, les conditions pour skier grâce à l'aide de chacun. Une grande amitié et solidarité lient les membres des différents villages . Nous souhaitons que cela se poursuive et que la saison 88/89 nous apporte d'autres satisfactions.



ETAT CIVIL 1988

NAISSANCES

1	ALPY Marion	28	février
2	BARTHOD Marie	21	juin
3	BELOT Stéphane	16	février
4	BESSIOUD Mickaël	21	juin
5	BULLE Morgan	11	avril
6	GUYOT Vanessa	27	novembre
7	JACQUIN Florine	18	août
8	JEANTET Céline	7	août
9	LAMBERT Morgan	8	août
10	MARMIER Charles	13	avril
11	MARMIER Charline	26	novembre
12	MARMIER Herbert	28	mai
13	MICHAUD Marie	16	novembre
14	MUNCH Annie	12	décembre
15	PAGNIER Nicolas	11	janvier
16	PAGNIER Ophélie	11	janvier
17	PELLEGRINI Coralie	19	juillet
18	SAILLARD Emilie	22	janvier
19	TERRAZ Morgane	23	avril
20	VIEILLE Hélène	5	février
21	GRENOUILLET Charline	8	décembre

DECES

1	ANTONIOTTI Bruno	25	juin
2	CHAUTARD Joseph	16	décembre
3	NICOLET Yvonne	10	février
4	GUY André	20	Février
5	JACQUES Marthe	23	mars
6	ROLET Gilberte	2	septembre
7	VIENNET Marie Louise	19	novembre
8	LEPEULE Anne Marie	17	janvier
9	PELLETIER Marie	25	février
10	VANTHIER Michel	23	janvier
11	VIEILLE Marcel	20	décembre

MARIAGES

COURDIER Dominique et LIEVAUX Chantal	30	juillet
DANTAN Maurice et BERNARD Evelyne	13	août
DAVID Jean Luc et LE GAC Sylvie	16	juillet
DREZET Patrice et DODANE Astrid	3	septembre
DUCORDEAUX Sylvain et JEANNIN Valérie	11	juin
LABERTERIE Philippe et CHAGROT Patricia	9	juillet
LEPEULE Philippe et PECCLET Sylvie	25	juin
PIRALLA Eric et ROUX Catherine	2	juillet
RETORE Didier et BROUILLARD Christine	18	juin
GROSVERNIER Laurent et DEVAUX Myriam	}	Mariages célébrés à l'extérieur
MATHIEU Bruno et.ROPOSTE Emmanuelle		
JACQUIN Benoit et CHABOD Sylvie		

OUI - CS FRASNE, J'ECOUTE

ICI COMMUNE DE FRASNE

QUOI DE NEUF AU CENTRE DE SECOURS DEPUIS VOTRE DERNIER ARTICLE DE MARS 1988, DANS LE BULLETIN MUNICIPAL ?

OH! BEAUCOUP DE CHOSES VOUS SAVEZ :

- L'EFFECTIF :

un deuxième médecin, le Docteur CHESNEL

4 nouvelles recrues : Stéphane COURTOIS, Laurent VUILLEMIN

Jean-Christophe BARILLOT, Christophe BILLARD
sont venues rejoindre notre groupe

- LE MATERIEL :

Un nouveau VSAB grâce à l'intervention appuyée de Lucien BOLE et André CUINET, et un poste fixe au Centre de Secours.

-LES INTERVENTIONS EN 1988 : 124 + 1 FAUX

* VSAB	56
* feu de cheminée	16
* incendie	6
* nid de guêpes	7
* divers	33
* fausse alerte	1
* pollution	5

Pour mémoire : 87 interventions en 1985, 110 en 1986, et 133 en 1987.

- LES ACTIVITES DU CENTRE :

* participation de 10 jeunes Sapeurs-Pompiers et d'un "Jeune vétéran" au 4ième Championnat de France de ski de fond au PUY-en-VELAIS (Haute-Loire).

Nous remercions ici notre SPONSOR, le CREDIT MUTUEL, pour son aide financière.

* Tournoi de Foot et soirée choucroute organisés à Frasne pour nous permettre de financer l'achat de matériel.

* Création d'une nouvelle Association à Frasne : "A.J.S.P." Association Jeunes Sapeurs-Pompiers.

15 jeunes suivent régulièrement, le samedi après-midi, des cours d'incendie, de secourisme, et de sport.

* examen du BNS : après avoir suivi les cours de formation, nos 10 jeunes Sapeurs-Pompiers, présentés à l'examen, l'ont tous réussi.

Voilà en résumé, le bilan positif de votre Centre de Secours, prêt à intervenir 24 h sur 24, et 7 jours sur 7.

NOS ECOLES

Dans notre bulletin municipal de 1988 , nous vous avons informé de la progression sensible des effectifs de nos écoles maternelle et primaire. Les prévisions se confirment pour la prochaine rentrée , ce qui a conduit l'Inspection Académique a envisagé la création de deux classe à la rentrée de septembre 1989 :

- 1'une à l'école primaire
- 1'autre en maternelle

Le conseil municipal a bien entendu donné son accord si les seuils d'ouverture étaient atteints.

Pour l'école primaire la création d'une classe aurait le gros avantage de réduire les effectifs qui seront en moyenne à 29 par classe ,avec en plus des classes à deux cours.

Une salle existe pour accueillir cette création . Il suffira de compléter l'équipement en matériel.

Quant à l'école maternelle ,la création permettra d'accueillir tous les enfants de 2 ans de la commune ainsi que les élèves du pré élémentaire de DOMPIERRE , voire même de BONNEVAUX , si cette commune le souhaite.

Dans l'état actuel ,aucun local n'existe . Il faudra le créer à partir de différentes solutions possibles et après consultation des enseignants qui sont les plus compétents dans ce domaine .

Bien entendu cela se traduira par un investissement en conséquence. C'est un dossier que devra suivre la nouvelle équipe municipale, tout en sachant qu'il est peut-être préférable de donner la priorité à l'école primaire.

Enfin la troisième structure scolaire de notre commune , à savoir le COLLEGE EMILE LAROUÉ ,fait l'objet aussi d'un projet lié à l'importance des effectifs .

Ce collège qui maintient ses effectifs et qui les verra augmenter d'ici 1992 ,ne répond plus aux besoins. Il est urgent de revoir la distribution interne du bâtiment afin d'offrir des salles adaptées aux différents types d'enseignements ainsi qu'à l'accueil des élèves .

Le conseil d'administration du collège et le SIVOM ont demandé ensemble au Conseil Général de bien vouloir faire des propositions dans ce domaine. La solution, qui consiste à déplacer certaines cloisons afin d'aménager des salles plus grands et créer des espaces pour le CDI et le Foyer ,semble être acceptée par tous les partenaires .

Le Conseil Général a déjà inscrit une somme de 400 000 F à son budget 89 pour une première tranche de travaux . Les communes du SIVOM ,qui auront 40% de la dépense à financer , sont d'accord

Il est raisonnable de penser aujourd'hui que les travaux débiteront l'été prochain

PLAQUETTE

ZONE ARTISANALE

Dans la présente édition du Bulletin municipal vous découvrirez deux plaquettes destinées à faire connaître FRASNE.

La première en date, et que vous trouverez à l'intérieur, a pour but la promotion touristique. Depuis 3 ans elle est à la disposition du public à la MAISON DE LA FRANCHE COMTE à PARIS et sera distribuée localement dans le cadre d'une action sur le desteur AMANCEY LEVIER FRASNE VAL DES USIERS. En effet un projet de création de Zone de développement touristique démarré en 1987 est en voie d'aboutissement. Le recensement des sites, des points d'eau, du patrimoine architectural, des possibilités de loisirs et des différents types d'hébergement a permis de réaliser un document de travail actuellement examiné par le Conseil Général et le Conseil Régional qui doivent définir les orientations à prendre pour ce secteur.

Nous envisageons la création d'un SYNDICAT D'INITIATIVE - tout au moins une antenne de SI - et qui aura pour tâches de :

- développer l'accueil à FRASNE
- fournir les renseignements sur les gîtes, meublés ...
- promouvoir le site, la réserve naturelle entre autres, grâce à la mise en place d'une exposition permanente du Centre d'Accueil étant donné que de nombreux documents ont déjà été édités.

La deuxième plaquette a une toute autre orientation : il s'agit de faire connaître FRASNE, sa situation, et sa disponibilité dans le milieu industriel.

Dans la perspective de 1992, la SUISSE, qui doit éviter l'isolement, est un partenaire intéressé. Sa non-adhésion au marché commun représente donc une opportunité à exploiter pour les régions frontalières. Les manifestations et les rencontres organisées sous la BULLE fin juin 1988 ont permis de constater une certaine volonté d'ouverture, à nous maintenant de poursuivre dans cette voie en jouant la carte du secteur secondaire.

Cette action débutera par une prise de contact avec les chefs d'entreprises auxquels sera remise la plaquette ; d'ores et déjà il faut organiser le suivi de l'opération : courrier, communication téléphonique, déplacement et réunion de concertation. Précisons que la plaquette de présentation contiendra d'autres documents tels que les plans de la zone artisanale. Celle-ci se situera en prolongement des ateliers des Ponts et Chaussées, le long du chemin du Ball-trap, à droite sur une superficie de 14 Ha. Des avant-projets sont déjà déposés en mairie.

L'implantation d'une entreprise, l'installation d'une usine, le développement de l'artisanat représentent incontestablement la priorité pour les années à venir. Sans négliger les autres projets, il faudra tout mettre en oeuvre pour aboutir à la création d'emplois et au maintien d'une population jeune et active dans notre village.

TENNIS

Dans la convention signée avec l'UFCV , locataire du Centre d'Accueil , il avait été stipulé que la commune devait , soit créer deux courts de tennis , soit achever le 3 ème étage.

Le conseil trouva plus judicieux de doter le Centre d'Accueil d'une "prestation supplémentaire et par conséquent , opta pour la réalisation des courts de tennis , dans l'hypothèse que ces terrains seraient mis à la disposition du club local.

En effet , le Tennis-club de FRASNE , en pleine évolution , et qui compte une cinquantaine de membres, a toujours réussi à faire jouer tous ses adhérents grâce à un planning de réservation très strict. Néanmoins , le club espérait bien la construction d'un nouveau court.

En 1987 , deux dossiers de demande de subvention furent montés conjointement par la société de tennis et la commune , l'un adressé à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports , l'autre au Conseil Général dont nous pouvions espérer une subvention correspondant à 39?38% du coût, avec un plafond de dépenses de 150 000F par court. Frasne compte tenu de sa population avait droit à deux courts ; cette aide représentait une somme totale de 118 410F .

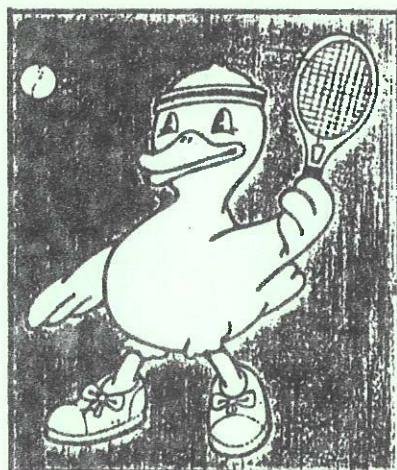
Jeunesse et Sports alloua une subvention de 25 000F au club, charge à ce dernier de reverser cette somme à la commune. Malheureusement le taux de subvention du Conseil Général passa entre temps à 20.75% avec un plafond de travaux subventionnable de 180 000F .

Après avoir soumis le projet à M. Vannoz , architecte du Centre d'Accueil, le Conseil contacta plusieurs entreprises spécialisées dans la construction de courts de tennis. Un déplacement à Etalans après contact avec l'association locale , où le revêtement du court est constitué d'un matériau nouveau permit de constater les avantages d'un tel revêtement , qui, outre sa robustesse et sa perméabilité , offre le confort d'un véritable tapis .

Les travaux confiés à l'entreprise SAULNIER de LEVIER (qui réalise environ 50 courts de tennis par an) commencèrent début juin et à la fin du mois les premières balles rebondissaient déjà:

Financement:

Coût total :	444 415 F	TTC
Subventions:	37 250 F	
	25 000 F	



ANNALS

The first part of the volume contains a list of the names of the authors of the papers, and a list of the titles of the papers. The second part contains the papers themselves, arranged in alphabetical order of the authors' names. The third part contains a list of the names of the authors of the papers, and a list of the titles of the papers. The fourth part contains the papers themselves, arranged in alphabetical order of the authors' names. The fifth part contains a list of the names of the authors of the papers, and a list of the titles of the papers. The sixth part contains the papers themselves, arranged in alphabetical order of the authors' names. The seventh part contains a list of the names of the authors of the papers, and a list of the titles of the papers. The eighth part contains the papers themselves, arranged in alphabetical order of the authors' names. The ninth part contains a list of the names of the authors of the papers, and a list of the titles of the papers. The tenth part contains the papers themselves, arranged in alphabetical order of the authors' names.

